

(1)

( N<sup>o</sup> 236. )

## Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 20 JUIN 1895.

---

Projet de loi approuvant la déclaration signée, le 13/25 mai 1893, entre la Belgique et la Grèce pour la protection réciproque des marques de fabrique ou de commerce et des modèles et dessins industriels <sup>(1)</sup>.

---

### RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION <sup>(2)</sup>, PAR M. THÉODOR.

---

MESSIEURS,

Le projet de loi proposé par le Gouvernement n'a donné lieu à aucune observation. Votre Commission s'y est ralliée à l'unanimité et vous propose de l'adopter.

*Le Rapporteur,*

L. THÉODOR.

*Le Président,*

B<sup>on</sup> GEORGES SNOY.

---

<sup>(1)</sup> Projet de loi, n<sup>o</sup> 217.

<sup>(2)</sup> La Commission était composée de MM. SNOY, *président*, D'URSEL, THÉODOR, HEMELEERS, FLÉCHET, LE SERGEANT D'HENDECOURT, BIART.

---